

**SECTION**  
**MESSAGERIES**  
**PRESSTALIS**

Gonesse, le 27 Septembre 2010

# COMMUNIQUE

Anne-Marie COUDERC, directrice générale de Presstalis, a reçu mercredi dernier la CGT dans le cadre d'un premier contact avec les organisations syndicales de l'entreprise.

A cette occasion, notre délégation, composée du secrétariat de la Section Messageries et de représentants de chaque établissement a insisté sur la nécessité de changer la politique sociale dans l'entreprise.

Cela, exige la réinstauration de rapports normaux entre la direction générale et les organisations syndicales. A ce titre, le respect des interlocuteurs et le respect des engagements demeurent les critères fondamentaux de rapports sociaux constructifs que la direction générale précédente a volontairement négligés.

Le mépris, à l'égard des représentants du personnel et des salariés, n'a jamais été aussi flagrant que pendant les quatre dernières années de gouvernance des NMPP/Presstalis.

La directrice générale, très au fait de la situation antérieure, n'a pas eu besoin d'amples développements et d'illustrations pour comprendre notre message. Pour sa part, elle souhaite un *dialogue social de qualité* dans tous les secteurs de l'entreprise et que tout *sujet délicat puisse être traité dans la raison*.

Cependant, la portée de ces déclarations d'intention risque d'être très limitée dans la mesure où la directrice générale de Presstalis insiste sur le fait qu'elle est tenue à respecter une feuille de route pour la réforme de la distribution préconisée par le rapport Mettling.

« *Je suis tenue d'appliquer le rapport Mettling, celui-ci n'est pas un document neutre, c'est le document de référence.* » a-t-elle déclaré en substance.

Or, ce rapport constate un déficit au niveau de la distribution de la presse à Paris qui devrait, selon les grands esprits mathématiques de Bercy être réduit en fermant la SPPS.

« *Quand on est en crise, cela nous permet de tout regarder et de mettre tous les problèmes sur la table* » nous déclare Anne - Marie Couderc. Voilà un précepte très tendance, libérale bien sûr, puisqu'il s'agit en filigrane de faire payer la « crise » au système coopératif de distribution, issu de la loi Bichet et à ses salariés.

En conséquence, notre organisation syndicale a clairement signifié à la nouvelle direction générale qu'aucune négociation ne pourra avoir lieu sur cette fermeture. Notre capacité à négocier les réformes industrielles a été démontrée depuis fort longtemps, elle le sera encore demain s'il s'agit de pérenniser le système de distribution et non de le démanteler en externalisant les prestations.